BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 68

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20240079. *Date de parution :* 21 avril 2024. *Annonce numéro :* 357. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

982 460 081 RCS Auch.
CHARCUTERIE LEBEL.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Adresse : 555, Route De Saint Martin, 32220 Saint-Soulan.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 170000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Activité de charcuterie traiteur ainsi que la vente de produits complémentaires et d'épicerie fine sur place et sur internet et la livraison de ces produits, activité de laboratoire de charcuterie, traiteur ainsi que le service dégustation, toute activité ou prestation de service en relation directe ou indirecte avec les activités visées ci-dessus..
Adresse : Marche Victor Hugo Loge Angle L215-216-217, 31000 Toulouse.
Précédent propriétaire : 790 273 569 RCS Toulouse. **L'AB-CD.**
Date de commencement d'activité : 19 janvier 2024.
Publication légale : Le Petit Journal *du* 28 mars 2024.
Oppositions : Chez Maître SIGUIE, Notaire à MURET (31600), 18 Route d'Eaunes..
Commentaires : Acte Authentique en date du 19/01/2024. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Loges 215-216-217 Marché Victor 31000 TOULOUSE. Adresse du nouveau propriétaire : 555 Route de Saint Martin 32220 SAINT-SOULAN. Acte Authentique en date du 19/01/2024. Publication dans le Petit Journal du 28.03.2024 et du 17.04.2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..